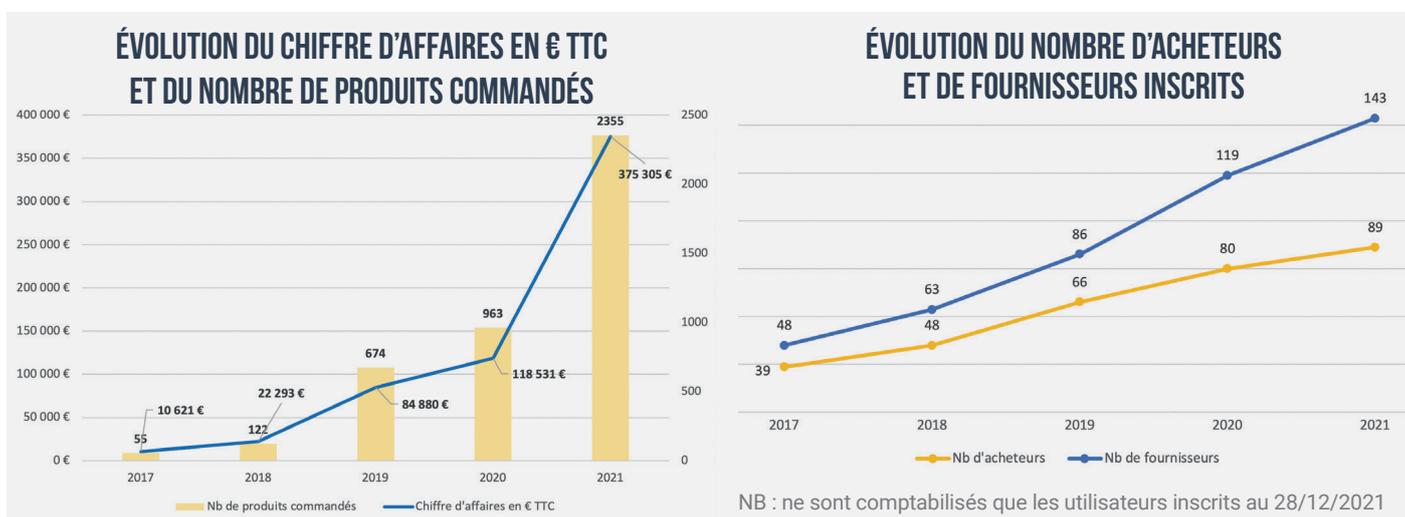




JE ME RÉGALE LOCAL !

BILAN de l'année 2021 Une année encore marquée par la crise sanitaire qui perdure, mais avec un impact moindre sur la restauration collective publique. La plateforme Agrilocal du Département a enregistré un **chiffre d'affaires de plus de 375 000 €**, soit une multiplication par 3 par rapport à 2020 et un nombre de produits commandés multiplié par 2,4. De plus, le nombre d'acheteurs (89) et de fournisseurs (143) ne cesse d'augmenter.



Ces bons résultats s'expliquent par un travail de recherche de nouveaux acheteurs et fournisseurs, une communication renforcée et une formation accrue auprès des utilisateurs, mais aussi par les opérations AOP dans les collèges.

LES ACHETEURS DE SAÔNE-ET-LOIRE ET LEURS COMMANDES

COMBIEN SONT-ILS ?



89 ACHETEURS AU TOTAL

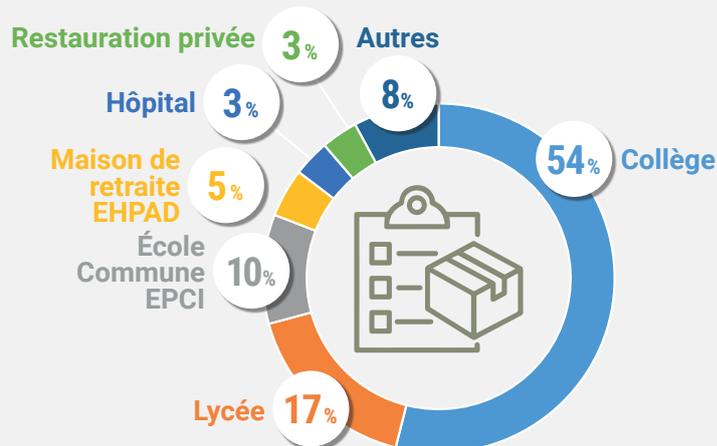
9

NOUVEAUX INSCRITS EN 2021

- 2 hôpitaux
- 1 CCAS
- 2 écoles
- 1 lycée
- 1 centre pénitentiaire
- 2 restaurations privées (hébergement touristique et communauté religieuse)

On constate une diversification plus importante des acheteurs. Ainsi la part des collèges passe de 62 % à 54 % en un an.

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE :



QUI COMMANDE :



En 2021,
**27 COLLÈGES PUBLICS
SUR LES 48 INSCRITS**
représentent la quasi-totalité
des utilisateurs

EN QUANTITÉS DE PRODUITS COMMANDÉS



99,6 % pour 27 collèges

0,1 % pour 1 lycée

0,3 % pour le département

EN VALEUR D'€ TTC :



83,3 % pour 27 collèges

0,1 % pour 1 lycée

16,6 % pour le département

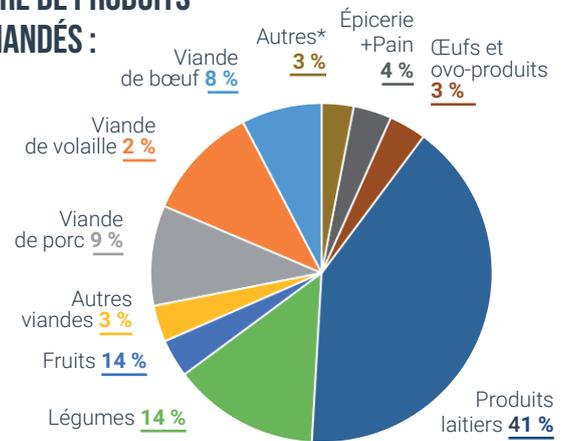
Les commandes du Département correspondent à l'achat de fromages de chèvre Charolais et Mâconnais, de volaille de Bresse et de viande de bœuf de Charolles dans le cadre des opérations AOP qui ont eu lieu dans les 48 collèges ayant une restauration sur place.

À noter Le module cartographie de la plateforme permet aux inscrits de faire du « sourcing » en repérant les fournisseurs inscrits.

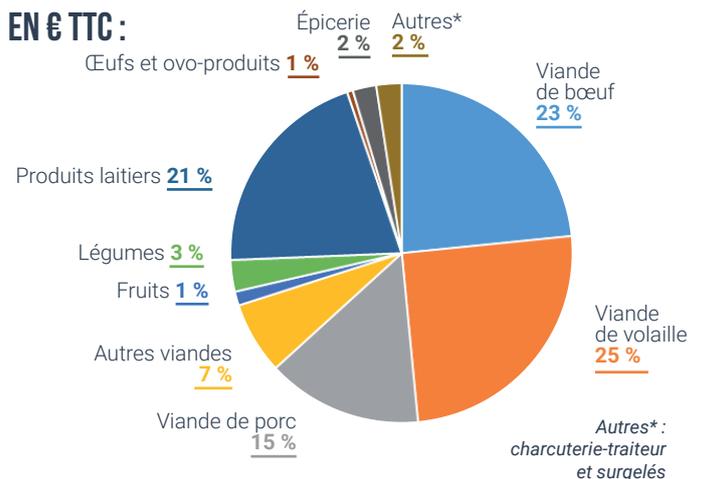
QUELS PRODUITS COMMANDÉS ?

La catégorie la plus commandée en nombre de produits est celle des produits laitiers avec 41 %. Ensuite arrivent les légumes, la viande de volaille, celle de porc puis celle de bœuf. Compte tenu de leur coût, les viandes de volaille, de bœuf et les produits laitiers représentent chacun environ 1/4 des commandes en volume financier.

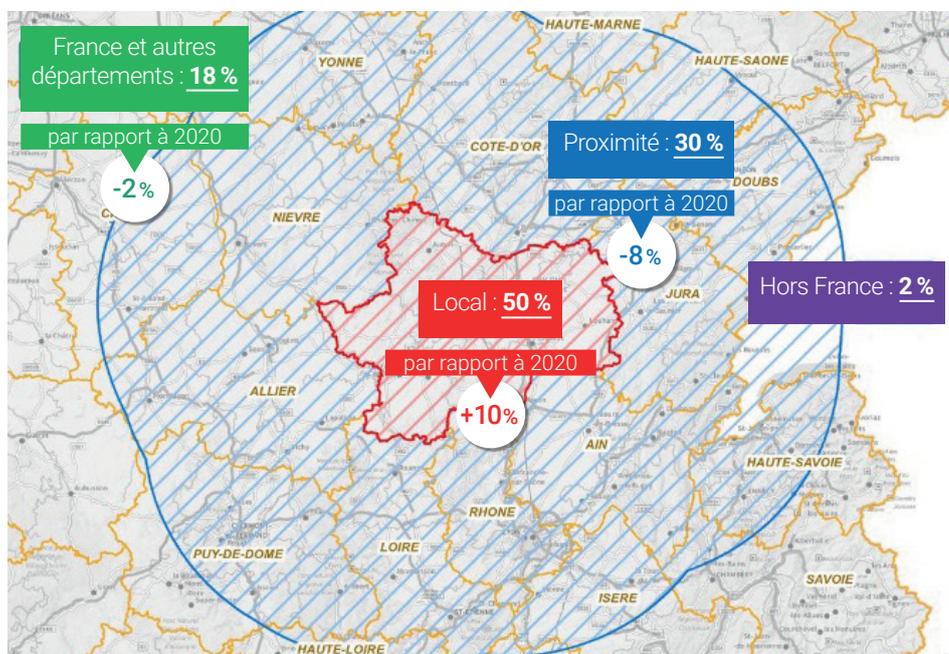
NOMBRE DE PRODUITS COMMANDÉS :



MONTANT DE COMMANDE EN € TTC :



QUELLE EST L'ORIGINE DES PRODUITS ?



80% DES PRODUITS COMMANDÉS SONT DIT « DE PROXIMITÉ ».

La répartition de l'origine des produits entre « local et proximité », « France et autres départements » et « hors France » reste du même ordre de grandeur d'une année sur l'autre.

Cependant, en 2021 par rapport à 2020, la proportion de produits « Saône-et-Loiriens » a augmenté de 10 %, représentant 62,5 % des produits de proximité.

*Local = Saône-et-Loire
Proximité = départements se situant même partiellement dans le rayon de 100 km aux limites de notre territoire.*

KUI LES LIVRE ?



Les fournisseurs qui livrent sont majoritairement issus du Département, puis de l'Ain et de quelques autres départements limitrophes.

LES 2 355 PRODUITS COMMANDÉS SONT LIVRÉS PAR DES FOURNISSEURS



DE SAÔNE-ET-LOIRE



DE L'AIN

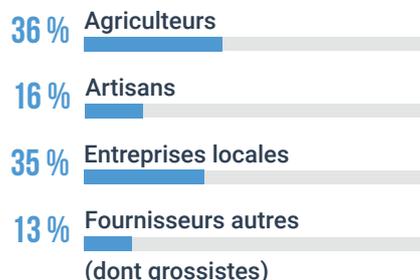


DE CÔTE-D'OR



DE LA NIÈVRE, DU JURA,
DE LA LOIRE, DE L'ALLIER,
DU RHÔNE, DU DOUBS.

Parmi les fournisseurs de la Saône-et-Loire qui livrent nos acheteurs, toutes les catégories sont représentées avec une majorité d'agriculteurs :



LES FOURNISSEURS

COMBIEN SONT-ILS ?

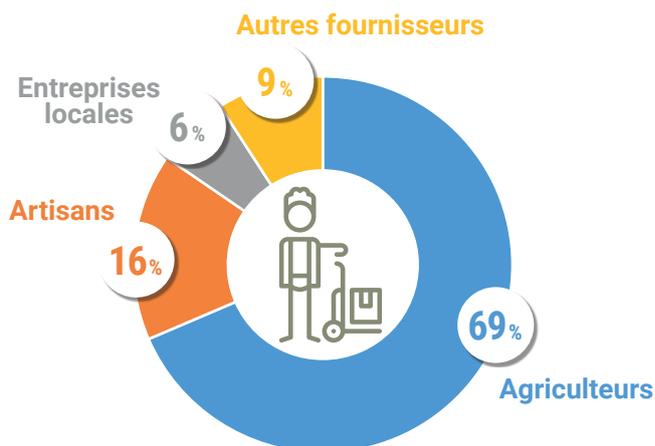


143 FOURNISSEURS
SONT À CE JOUR ENREGISTRÉS
SUR LA PLATEFORME

SUR 2021

26 NOUVEAUX FOURNISSEURS
SE SONT INSCRITS ✓

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE :



→ 16 agriculteurs :

- 5 maraichers
- 3 producteurs de volailles
- 2 producteurs de fromage de chèvre
- 1 producteur de viande bovine et volaille
- 1 apiculteur
- 1 céréalier
- 2 éleveurs de bovins
- 1 éleveur de brebis

→ 7 artisans :

- 5 boulangers
- 1 fromagerie
- 1 torréfacteur (et thé/tisane)

→ 3 autres fournisseurs :

- 2 grossistes en fruits et légumes
- 1 syndicat de défense de fromage de chèvre AOP.



A l'occasion du récent renouvellement des instances de l'Association nationale AGRILocal,

et pour faire suite aux élections départementales de juin 2021, **Frédéric Brochot, Vice-président du Département chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens** a été reconduit dans ses fonctions de membre du Bureau national.

Il travaillera notamment sur les questions de communication et de promotion. Une réunion du Bureau national de l'association s'est déroulée ce lundi 28 février dans le cadre du Salon international de l'agriculture (Paris Porte de Versailles).

ACTIONS 2021

Formations acheteurs

En 2021, 11 formations individuelles au sein de l'établissement ont été réalisées : 9 dans des collèges, 1 dans une commune et 1 dans un lycée.

Salons de produits locaux destinés à la restauration collective

Le Département a participé à 2 salons des acheteurs et fournisseurs locaux, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Bio Bourgogne et les collectivités locales porteuses de PAT pour proposer des salons au plus près des acheteurs et des fournisseurs.

• **Le 23 septembre** à la Grange Rouge à la Chapelle-Naude, en partenariat avec le Syndicat mixte du Pays de Bresse, le CPIE de la Bresse du Jura, l'IREPS Bourgogne.

• **Le 20 octobre** à la MFR de Mazille, en partenariat avec les Communautés de communes du Clunisois et de Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Ce territoire est engagé dans une démarche de stratégie alimentaire.

Le succès du format de ces salons encourage à poursuivre en ce sens pour 2022 pour tisser des relations acheteurs-fournisseurs au plus près.

Des AOP dans les collèges

Cette année 2021 a été ponctuée par 5 dotations du Département aux collèges de productions AOP de notre territoire :

- 1 926 kg de volaille de Bresse
- 221 kg de fromage Charolais et Mâconnais
- 750 kg de crème et beurre de Bresse
- 3 700 kg de bœuf de Charolles

Pour un montant d'environ 75 000 €

Ainsi, les cuisiniers ont mis en valeur ces produits d'exception et les collégiens les ont dégustés et ont été sensibilisés sur ces filières locales d'excellence.



contacts

Sylvie D'ASGNANNO-MICHON
Responsable de la Mission
politique agricole
07 85 97 77 10

Véronique BADET
Chargée de projet
alimentation
03 85 39 56 74

Nelly BERLIAT
Chargée d'études agriculture
administratrice départementale
03 85 39 78 75

AGENDA 2022

Début 2022, le site agrilocal71.com va évoluer pour être plus attractif, avec notamment la mise en ligne de tutos simples et didactiques qui permettront une prise en main rapide de cet outil aussi bien pour les acheteurs que pour les fournisseurs.

De nouvelles réunions « Présentation et prise en main de l'outil agrilocal » pour de nouveaux acheteurs et de nouveaux fournisseurs seront organisées sur le territoire (Mâconnais, Chalonnais, Bresse et Charolais-Brionnais) en lien avec les inter-communalités et nos partenaires (dates et lieux à définir).

Une enquête a été menée en 2021, auprès de 17 collèges, établissant un état des lieux de leurs pratiques actuelles en matière d'achats alimentaires. Ainsi, un certain nombre d'actions pour accompagner les collèges du département vers davantage d'approvisionnements locaux vont être mises en place sur 2022 et 2023 en direction de l'ensemble des cuisiniers du Département : formation, recours à une diététicienne, plan annuel alimentaire, projet 100 % viandes locales...

